

Message du maire sur les indicateurs de gestion

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, devant cette assemblée, les indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal.

Issus d'une démarche méticuleuse à laquelle ont participé de nombreux experts des milieux municipaux et universitaires, ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les huit objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont :

- d'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- de permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;
- de mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- de mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- de préserver les ressources;
- de fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- de renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;
- et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion.

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés sous cinq activités comprenant la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement de l'eau usée et le réseau d'égout, la santé financière globale, ainsi que les ressources humaines.

Sécurité publique

Sécurité incendie

Le coût de l'activité sécurité incendie est 14 191 \$ pour 2014 ce qui correspond à 0,10 par 100 \$ d'évaluation. Le service de sécurité incendie est regroupé avec les autres municipalités de la MRC de la Matapédia.

Transport routier

Voirie municipale

Le coût de la voirie par kilomètre de voie. Il représente le coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie (dépenses de fonctionnement moins les services rendus) appartenant à la municipalité. Pour l'année 2014, le résultat de notre indicateur est de 1 773 \$ comparativement à 1 301 \$ en 2013 et 1 289 \$ en 2012.

Plus de route et rang pavés par rapport à d'autres municipalités de même population. Plusieurs des travaux d'amélioration du réseau sont subventionnés en partie par le programme de transfert de la Taxe sur l'essence et Contribution du Québec (TECQ) et imputés aux investissements en immobilisations.

L'évolution des coûts annuels est liée à la réalisation de travaux d'entretien du réseau non admissible au programme TECQ.

Enlèvement de la neige

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie. Le coût de l'enlèvement de la neige, constitué des dépenses de fonctionnement moins les services rendus. Ce qui nous donne un résultat de 1 908 \$ pour 2014, de 1 723 \$ pour 2013 et de 1 731 \$ pour 2012.

Le déneigement est réalisé par la municipalité avec ses propres équipements, lesquels sont complètement amortis et payés, donc à moindre coût. La municipalité fait également le déneigement de la route du ministère des Transports à contrat. Très peu de rues à déneiger. Le déneigement est principalement fait sur des routes et des rangs.

Le coût de l'activité en 2012 et 2013 a légèrement diminué en raison de l'hiver relativement doux et du peu de précipitation. Les revenus en services rendus ont été également plus élevés en 2012.

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau potable correspondant aux dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2014, 44 \$ pour 2013, 63 \$ et pour 2012, 256 \$.

La dépense se rapporte seulement à l'analyse d'eau pour le puits d'approvisionnement de l'édifice municipal. Et depuis 2012, seulement une analyse dans l'année est nécessaire.

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Coût de traitement par mètre cube d'eaux usées, correspondant aux dépenses de fonctionnement. Coût pour l'édifice municipal et le réseau d'égout municipal, 8 014 \$ pour 2014, 8 014 \$ pour 2013 10 672 \$ pour 2012.

Le coût du traitement par m³ d'eaux traitées par la station est de 2,05 \$.

Notre coût du réseau par kilomètre de conduite. Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des dépenses de fonctionnement moins les services rendus. Pour .25km de réseaux, 7 440 \$ pour 2014, 6 668 \$ en 2013 et 11 900 \$ en 2012.

Le coût de l'activité par m³ d'eaux usées circulant dans le réseau est de 0,48\$.

Très peu d'usagers et les frais d'entretien sont refacturés aux usagers. Des investissements en 2010 et 2011 ont été réalisés dans la réfection des conduites d'égout.

Déchets domestiques et assimilés

Le coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés par local est de 86,89 \$ pour 2014, pour 79 tonnes.

Collecte en sous-traitance suite à un appel d'offres de soumission regroupée avec d'autres municipalités.

Collecte sélective de matières recyclables

Le nombre de tonnes métriques de matières recyclables recueillies est de 29 tonnes pour 251 habitants en 2014. Le rendement moyen annuel est de 0,12 tonne par habitant.

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage

Le pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables est de 2,11%.

Ressource humaine

Formation

Le pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération. Pour 2014, le coût de formation est de 3 196 \$ soit 3,36 % des rémunérations, comparativement à 1 550 \$ soit 1,77 % pour 2013 et pour 2012 le coût de formation est de 364 \$ soit 0,49 % des rémunérations.

Il y a eu formation de la directrice générale.

Effort de formation par employé. Le nombre d'heures de formation rémunérée, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus. Pour 2014, 27 heures soient 9,71 heures par employés. 2013 était de 18 heures, soit 6,02 heures par employés et pour 2012, 14 heures, soit 6,80 heures par employés.

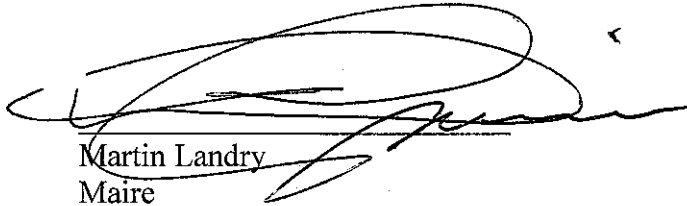
Conclusion

Je suis satisfait de ces résultats et puisque les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objective et réaliste.

Au cours des prochaines années, nous pourrons étendre nos analyses par des comparaisons avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisations. Nous pourrons même nous fixer des cibles particulières à court et à long terme, qui contribueront à une meilleure mobilisation de notre organisation.

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs.



Martin Landry
Maire